

Note d'information relative à la réouverture du collège et au fonctionnement dans le respect des consignes sanitaires définies par l'Etat

Le collège Emile Zola a rouvert ses portes le lundi 18 mai aux élèves de 6^{ème} et 5^{ème}, et accueillera les classes de 4^{ème} à partir du jeudi 04 juin.

Les locaux font l'objet d'un nettoyage et d'une désinfection réguliers selon les consignes du protocole sanitaire.

Les élèves sont accueillis selon les conditions suivantes :

- **port du masque de type « grand public »**. Il appartient aux familles de fournir ces masques à leurs enfants, et de prévoir un masque de rechange dans une poche propre dans le cartable. En attendant que l'approvisionnement devienne régulier, le collège fournira ces masques à l'entrée aux élèves qui en manqueraient.
- respect des **gestes barrière**
- ne présentant aucun symptôme lié au COVID-19. Il est demandé aux familles de **prendre la température de leur enfant** avant le départ pour l'établissement.

Dans tous les cas, une forme de continuité pédagogique sera maintenue jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Au sein de l'établissement, doivent être respectés de manière impérieuse par tous :

- **La distanciation physique d'1 m**
- **L'application des gestes barrières**
- **Le lavage des mains**
- **Le port du masque type « grand public »**.

Les élèves accueillis bénéficieront tous de **séances d'information pratique** sur ces règles sanitaires, par ailleurs affichées visiblement dans tous les endroits stratégiques.

L'accueil des élèves et la désinfection des locaux s'effectueront dans le strict respect des consignes sanitaires définies par l'Etat.

Les élèves de 4^{ème} seront accueillis :

- De 14h30 à 16h30, de 3 à 4 jours par semaine (hors mercredi après-midi), en fonction de nos ressources disponibles. L'emploi du temps sera visible le mardi 02 juin .
- Par demi-classe soit 15 élèves maximum (groupe1- groupe 2) dans des salles aménagées dont la superficie permet de respecter la distanciation physique.

Les élèves de 3^{ème} seront accueillis :

- De 13h30 à 15h30, de 3 à 4 jours par semaine (hors mercredi après-midi), en fonction de nos ressources disponibles. L'emploi du temps sera visible le mardi 02 juin.
- Par demi-classe soit 15 élèves maximum (groupe1- groupe 2) dans des salles aménagées dont la superficie permet de respecter la distanciation physique.

CETTE ORGANISATION NE PREVOIT PAS DE RECREATION.

LA DEMI PENSION EST FERMEE

Annexe 1 Consignes destinées aux élèves

Accès à l'établissement

- les élèves doivent venir à pied. Les trottinettes, vélos ... ne sont pas autorisés
- les horaires d'accueil doivent être strictement respectés. Les regroupements aux abords du collège sont interdits.
- le collège est fermé au public durant toute la durée du déconfinement

Entrée dans l'établissement

- l'entrée des élèves s'effectue par le portail d'accès secours côté gymnase.
- le lavage des mains à l'aide d'une solution hydro- alcoolique à l'entrée et à la sortie sera obligatoire.
- le port du masque de type « grand public » est obligatoire « dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées » (entrée, sortie, circulation au sein de l'établissement). Il est recommandé en cours.
- le carnet de liaison ne devra pas être présenté par les élèves ni à l'entrée ni à la sortie de l'établissement.

Circulation dans l'établissement

- la circulation des élèves au sein de l'établissement est interdite sauf sur autorisation d'un personnel en cas de nécessité impérieuse
- les élèves rejoindront leur salle de classe selon les lieux et horaires indiqués à l'emploi du temps sur Pronote.
- les élèves devront impérativement respecter les itinéraires balisés pour rejoindre leur salle de classe dès l'entrée dans l'établissement ainsi que pour quitter l'établissement.
- L'accès et l'utilisation des casiers est interdit.

Récréation – Cantine- Sanitaires

- L'emploi du temps des élèves à raison de 2h par jour ne prévoit pas de temps de récréation.
- Les élèves quitteront l'établissement à 15h30 pour les 3^{ème} et 16h30 pour les 4^{ème}. Il n'y aura pas de cantine.
- L'accès aux sanitaires de la cour de récréation sera interdit. Les sanitaires intérieurs des rez-de-chaussée, 1^{er} et 2^{ème} étages seront accessibles aux élèves selon une répartition par salle de classe balisée et selon un protocole strict.

En salle de classe

- les élèves resteront jusqu'à la fin du déconfinement dans la même salle de classe et à la même place
- les élèves seront accueillis par leur enseignant en salle à leur arrivée et seront accompagnés par ce dernier à la sortie selon l'itinéraire balisé et selon le respect des consignes de distanciation physique, port du masque, gestes barrière.
- les portes resteront ouvertes.
- chaque salle est équipée d'un kit de désinfection au cas où un élève aurait besoin de se laver les mains « après s'être mouché, avoir toussé ou avoir éternué »
- la circulation en classe des élèves est interdite.

- les papiers et autres déchets seront jetés en fin de cours
- le matériel scolaire sera exclusivement à usage personnel. Chaque élève veillera à ne pas oublier son matériel scolaire.
- aucun élève n'est autorisé à quitter la salle de classe sauf nécessité impérieuse.

Cas particulier des cours d'EPS

- les élèves pratiqueront cette activité en extérieur sans matériel collectif.
- le gymnase et les vestiaires seront fermés
- Lorsque l'emploi du temps prévoit un cours d'EPS, les élèves se présentent au collège :
 - En tenue d'EPS
 - Munis d'une petite bouteille d'eau afin d'éviter les brassages d'élèves autour des points d'eau.